la vente d'une centaine de carnets de vignettes.

Amicale Française. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 16 janvier, à 10 h. A l'ordre du jour : Renouvellement de la commission et tombola extraordinaire.

La commission est rééligible par moitié et les candidatures devront être remises au siège.

Cette réunion remplace la réunion familiale du second samedi du mois.

Football. — Le dimanche 16 janvier, l'équipe première du Racing-Club de Leers ira rencontrer, à Croix, l'équipe locale en un match de championnat. L'équipe leersoise si elle veut rester en troisième division, devra gagner cette partie décisive.

Harmonie municipale. — Les répétitions hebdomadaires reprendront le jeudi 20 janvier, à 20 h., au café Lory, rue de la Mairie.

Un concert de Bienfaisance. — Le groupe lyrique des Amicales organise pour les 6 et 13 mars, un concert dont le bénéfice sera versé à une œuvre de bienfaisance. Le programme comprendra l'interprétation d'une pièce en trois actes.

TOUFFLERS

Harmonie Municipale. — Répétition pour les flûtes, hautbois, clarinettes, saxophones-alto et saxophones-ténor, ce mercredi à 19 h. 30, au siège

3516

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3 à TOURCOING. — Téléphone : 9.85.
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

Une jeune fille arrêtée pour fraude

Les douaniers du poste de Tourcoing ont interpelé et mis en état d'arrestation à la frontière la nommée Marie-Louise Soyez, 24 ans, retordeuse, demeurant à **Mouscron**, rue de Wattrelos, 32. Cette jeune fille portait sur elle 7 kilos de tabac belge. Elle a été déférée au Parquet.

LE FEU A L'USINE

Un commencement d'incendie a éclaté hier à midi dans les filatures Flipo, qui occupent un immense quadrilatère, rue du Château.

Le feu fut communiqué aux matières par par une étincelle échappée de la tête de la ronvideur, à la filature de coton. Le lieutenant Delannoy, chef des sapeurs-pompiers, arriva rapidement sur les lieux avec la grande échelle et le fourgon mixte. L'extinction était partiellement terminée déjà, grâce à l'activité du piquet d'incendie particulier de l'usine. Les secours furent retirés à 12 h. 25, tout danger était écarté.

Les pertes ne sont pas encore évalues, mais elles seront de peu d'importance.

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi, en soirée : « Ciboulette ».
Dimanche, en matinée : « Les Dragons de Villars ». — En soirée : « Ciboulette ».

AUX JEUNES MAMANS

Le paiement des primes de l'allaitement maternel aura lieu de 14 à 15 h. 30. Se munir de la carte d'identité et de la carte verte délivrée par la Sauvegarde des Nourrissons.

COURS D'ESPERANTO

Ce soir, mercredi, à 19 h., à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze, cours gratuit d'esperanto.

UNE REUNION DU CLUB DU CHIEN DE DÉFENSE « L'AMICALE DU CENTRE »

Dans sa réunion générale de dimanche dernier, le club du chien de défense « l'Amicale du Centre » a constitué sa Commission de la manière suivante :

Président d'honneur, M. Jules Petit ; vice-président d'honneur, le vétérinaire Desplanques ; président actif, M. Henri Senocq ; vice-présidents, MM. Pierre Dufrenne et Louis Crœs ; secrétaire, M. Georges David ; secrétaire-adjoint, M. Michel Dujardin ; trésorier, M. Gaston Fremaux ; trésorier-adjoint, M. Paul Pollet ; porte-drapeau, M. Noël Favorel ; commissaires, MM. Raymond Lemaire, Paul Papin, Fernand Broutel, Gustave Planchart, Henri Dujardin, Louis Lebrun et Louis Verhen ; homme d'attaque, M. Alphonse Vandenblucke.

La nouvelle Commission se réunira le dimanche 23 janvier à 10 heures.

— Dimanche prochain, au Concours des élèves-juges : M. Louis Crœs, juge officielle de « la Centrale », désigné par le Club Saint-Hubert du Nord, jugera les épreuves. M. Michel Dujardin présentera son chien « Clara ».

Sociétés et Comités

L'ECHO DE LA FRONTIERE. — Ce soir à 19 h. 30, rép. gén. oblig. au siège.

S.O.R. ARTILLERIE. — Septième séance le 12, à 19 h. 15, au Grand Café. Cours par le chef d'escadron Quintard. Inscription des 18 h. 30. A l'issue de la séance, le secrétaire recevra les noms de ceux qui désirent se rendre à Paris les 29 et 30 janvier (assemblée générale de la Fédération). Il y aura pour ce voyage des bons à tarif réduit.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Rép gén. ce soir, à 20 h., au local habituel.

ARTISANS. — Permanence Institut Colbert, 16, rue de Gand, salle des Artisans, ce mercredi, de 14 à 19 h. Tous renseignements. Les artisans employant des ouvriers doivent déclarer leurs salaires au contrôleur pour fin janvier.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Ce mercredi, rép. gén. en vue du concert du 30 janvier.

AMICALE DES A. C. (**Groupe de la Croix Rouge**) : Comme il avait été annoncé lors de l'Arbre de Noël, M. Pierre Cauliez, président d'honneur offrira aux enfants des adhérents et à leurs familles, une séance de cinéma qui aura lieu au siège du groupement, 311, rue de la Croix-Rouge, jeudi à 16 h. 30. La Commission espère que tous les enfants, les mamans, ainsi d'ailleurs que les A. C. disposant de leur temps, viendront nombreux et rempliront la grande salle de réunion de leurs rires et de leurs applaudissements.

JEUX DIVERS

SERINICULTURE. — **Le grand concours de Canari-Club tourquennois** : Voici les résultats du concours qui s'est déroulé du 2 au 9 janvier, au « Canari Club Tourquennois », 169, rue de la Latte.

Les médailles ont été décernées comme suit : Classe 1A : Lebrun Louis, médaille de bronze de la ville de Tourcoing ; Classe 1B : Dumortier Anselme, médaille du député, M. Marescaux ; Classe 2 : Marchand médaille des « Amis de Tourcoing » ; Classe 3 : Allain Henri, médaille d'argent de la ville de Tourcoing ; Classe 4 : Dumortier Louis, médaille de bronze de la ville de Tourcoing.

CLASSE 1A : Prix d'honneur, Lebrun Louis, 90 pts ; 1. Bénit, 82 pts ; 2. Hoffman, Mme Guétière, Foffman ; 3. Desmarais, Erpeldinger ; 4. Delonge, Dumortier L., Duthilleul L. ; 5. Allain, Erpeldinger, Allain, Dutriez, Stragier O., Marchand, Gevart, Delonghe, Hoffman, Marchand ; 6. Lefranc, Catoor ; 7. Lelong, Parmentier Roger, Lebrun, Delabie, Sailly, Lefranc, Dantoing, Parmentier Ch., Lelong, Stragier G., Delberghe, Barbez, Dutilly, Journée, Catoor et Barbez.

CLASSE 1B : Honneur, Dumortier A., 81 pts ; 1. Mme Guetière, 79 pts ; 3. Mlle Bouteville 78 pts ; Facon, Philipo ; 3. Mme Jumeaux, Mlle Bouteville ; 4. Philipo, Leconte, Vandlanschoort et Marquignon.

CLASSE 2 (série 2 oiseaux) : Honneur, Lefranc Cyr, 171 pts ; 1. Marchand, 169 pts ; 2. Lelong, 162 pts ; Lefranc ; 3. Stragier ; 4. Bouteville Mlle, Lebrun L. ; 5. Duthilleul L. ; Duthilleul P. ; 6. Solarsky.

CLASSE 3 (série 4 oiseaux) : Honneur, Lefranc Cyr, 342 pts ; 1. Lefranc Cyr, 335 pts ; 2. Allain 323 pts ; 3. Delabie et Bénit ; 4. Marchand ; 5. Lebrun ; 6. Dutriez ; 7. Erpeldinger ; 8. Dumortier ; 9. Stragier.

CLASSE 4 : Honneur, Dumortier, 93 pts ; 1. Lebrun et Lefranc, 90 pts ; 2. Lebrun, 88 pts ; 3. Duthilleul, Demarle, Erpeldinger, Lebrun ; 4. Barbez, Dumortier, Gothals, Dumortier et Lebrun.

SERINICULTURE. — **Concours de canaris saxons** : Le Canari-Club du Centre, fidèle à sa tradition, et sous le patronage de MM. Léon Lentennois et Marcel Destombes, président et vice-président du club, prépare un grand concours international de canaris saxons (chant moderne). Pour encourager les débutants, on a maintenu une classe spéciale pour les petits amateurs ne possédant même qu'un seul oiseau. La mise en cage se fera dimanche 23 et lundi 24 janvier au siège, café Vauban, place Charles Roussel, 29, où tous renseignements sont donnés. Le concours est régi par les règlements de la Fédération Belge de la B.S. Tous les oiseaux bagués F.R.B.S.F.N. sont admis. Toute garantie sera donnée aux concurrents aux coutumes hatituelles.

PARTIS POLITIQUES

PARTI RADICAL-SOCIALISTE CAMILLE PELLETAN (Groupe Gustave Dron) : Le bureau de la section de Tourcoing a tenu sa réunion mensuelle. Devant de nombreuses demandes de renseignements dont il est l'objet, il a décidé d'intensifier sa propagande en faisant des réunions d'information dans tous les villages des cantons de Tourcoing et notamment dans le canton Nord où les sympathisants sont nombreux. — Pour **Halluin**, la permanence a lieu au Café Delmotte, rue de Lille.

PARTI SOCIALISTE. — Une section des pupilles est en formation à la Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès, siège de la section socialiste. Les enfants y seront attendus le jeudi 13 janvier, à 15 h. Ils seront libres vers 16 h. 30.

PARTI REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE. — Permanence hebdomadaire de la section tourquennoise : Ce soir mercredi, de 18 h. 30 à 20 h., Café de l'Industrie, 2, place V. Hassebroucq. Renseignements de tous ordres : administratifs, droit, retraites, assurances sociales, conseil juridique, spécialement pour les questions de loyers.

ETAT CIVIL

Naissances. — Claudine Deboaschère, rue Emile-Zola, 2 ; Ginette Castelain, rue de Gand, cour Planckaert, 2 ; Monique Devos, rue Nationale, 138 ; Jean-Pierre Planquart, rue du Tonkin, 69 ; Monique Genet, boulevard Gambetta, 379 ; Michel Nollet, rue de Valmy, 2.

Publication. — Gérard Leruste, employé rue de la Vigne, 14, et Jeanne Vyle, couturière à Halluin.

Décès. — Henri Houpline, 53 ans, rattacheur, rue Nationale, 138 ; Roger Vandeputte, 27 ans, contremaître de teinture, rue de Berckem, 29 ; René Barthelemy, 36 ans, opérateur de cinéma, rue de l'Yser, 332 ; Eudoxie Duponcheel, 75 ans, s.p., veuve Delongiez, rue d'Havré, 3 ; Léon Tilmont, 71 ans, s.p., rue Clément-Bernard, 26 ; Michelet Buysschaert, 4 ans, rue de la Malcense, 203 ; Louis Dumortier, 83 ans, rue du Flocon, 37.

Quelle que soit sa forme, le
Rhumatisme
même le plus ancien, cède toujours au
TRAITEMENT ANTIRHUMATISMAL SIMON
PHARMACIE CORBEAUX
11 bis, r. de Lannoy - Roubaix
3201

HALLUIN

Encouragement aux familles nombreuses. — Les bénéficiaires de l'Encouragement national, touchant par mois, trimestre et semestre, sont invités à se présenter chez le percepteur, 42, rue du Midi, le samedi 25 janvier, de 9 à 12 h., munis de leur carte d'identité pour toucher leur allocation du mois de décembre, 4e trimestre et 2e semestre 1937.

Dorénavant le bureau du percepteur sera fermé le samedi après-midi.

Harmonie « La Fraternelle ». — A la Maison du Peuple, ce mercredi, répétition générale à 19 h. 30.

A la Philharmonie. — Au local, ce soir à 19 h. 30, répétition générale sous la direction de M. Emile Onraet.

Société « L'Avant-Garde ». — Ce mercredi, au Parc des Sports, à 18 h. 50, répétition pour les garçons et adultes.

RONCQ

Jeu de dés. — Dimanche prochain, rebattage du jeu de dés organisé au profit des vieillards de l'Hospice. Ce rebattage se fera à 20 h., chez Henri Debusscher 73, rue de Lille. Au même local, samedi 15 janvier, ducasse à pierrots.

Sociétés musicales. — Aujourd'hui mercredi, il y aura répétition pour la Philharmonie Roncquoise, à 20 h., au Café de la Tête d'Or. A 19 h. 30, au Café de l'Etoile, rue de Lille, pour les musiciens de la Fanfare du Blanc-Four.

Groupe de fillettes « Force et Santé ». — Jeudi au local municipal à 9 h., répétition d'Education physique pour toutes les fillettes.

MOUVAUX

Les funérailles de M. Henri Wauquiez

Hier, à 10 h., ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les funérailles de M. Henri Wauquiez-Willem, industriel, décédé à l'âge de 61 ans, bienfaiteur de la plupart des groupements de la commune.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Henri, Paul, Georges et René Wauquiez. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. R. Wiertz et Lefebvre, président et vice-président des tanneurs du Nord, et MM. Veys et Carnaille, collaborateurs des établissements Wauquiez. Les décorations du défunt étaient portées par M. Joseph Moerman, trésorier de la section de l'U.N.C.

Parmi la nombreuse assistance, qui se pressait dans l'église, on remarquait MM. Voituriez, président du Syndicat Général des Cuirs et Peaux de France ; Jules Joire, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; Louis Lorthiois, ancien président, conseiller du commerce extérieur, de nombreuses personnalités de la corporation des tanneurs ; MM. Paul Tiberghien, Paul Motte, Eugène Tiberghien, André Mathon, André Ségard, Jean Tiberghien, Henry Cauliez et de nombreux industriels de la région ; les membres de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance ; MM. Surmont Charles, maire ; Durieux Paul, adjoint, conseiller d'arrondissement ; Bouwenyn Albert, adjoint au maire ; Jean Areckx, président de la F.N.C., ainsi que les représentants des sociétés mouvalloises.

Ajoutons que la totalité du personnel des établissements Wauquiez avait tenu à assister aux funérailles et offert de superbes plaques et couronnes, portées par les plus anciens collaborateurs de l'usine.

Après l'absoute, le convoi se dirigea vers le nouveau cimetière, où, avant l'inhumation, des allocutions furent prononcées par M. Wiertz et M. Houfflin, au nom du personnel.

UN CYCLISTE EST RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Mardi soir, vers 17 h. 30, M. Gustave Denoyelle, 30 ans, employé de chemin de fer à Tourcoing, demeurant à Mouvaux, 16, rue des Poilus, rentrait de son travail, en empruntant la piste cyclable, latérale au Grand Boulevard. Après avoir traversé la piste cavalière, pour prendre l'impasse Bourlet, M. Denoyelle fut heurté par une voiture automobile, se dirigeant vers Tourcoing, et roulant sur la chaussée parallèle au boulevart Carnot.

L'infortuné cycliste tomba sans connaissance et fut relevé quelques instants plus tard par le docteur Ducoulombier, qui l'emmena chez lui pour lui prodiguer les premiers soins. M. Denoyelle, atteint superficiellement à l'oreille gauche, à la main et au pied gauche, fut ramené à son domicile.

Le garde Wattel, de la police locale, fut avisé et ne trouva plus trace de l'automobiliste. M. Denoyelle a déposé plainte et la police enquête.

Chômeurs. — Le contrôle des chômeurs complets aura lieu aujourd'hui mercredi, de 15 h. à 15 h. 30, à l'Hospice.

Paiement de secours. — Le paiement de secours mensuels aura lieu le vendredi 14 janvier à la Recette municipale, à la Mairie (rez-de-chaussée). A 9 h., allaitement maternel, allocations aux femmes en couches ; à 14 h., à l'Hospice, paiement des allocations aux vieillards ; à 15 h., à l'Hospice, paiement des allocations aux familles nombreuses pour celles ne touchant pas au percepteur.

Retraites ouvrières et paysannes. — Les titulaires de titres de rentes ouvrières et paysannes sont priés de se présenter à la Mairie, guichet 4, munis de leur titre, pour signer leur certificat de vie.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

A propos du beurre. — Le 3 août 1937, le service de la répression des fraudes effectuait un prélèvement sur le beurre mis en vente par Edmond Fleurquin, 61 ans, marchand de beurre à *Baisieux*, 14, Route Nationale. L'analyse révéla que cette marchandise était additionnée de margarine dans la proportion de 10 %.

Fleurquin demanda alors l'expertise contradictoire. Celle-ci, pratiquée par un expert-chimiste de Lille, donna des conclusions identiques à celles du Service de la répression, à savoir que le beurre contenait 10 % de margarine.

Fleurquin demanda alors un prélèvement chez son fournisseur, à Avranches. Ce prélèvement fut effectué. Conclusion : le beurre était de composition normale et ne contenait pas de margarine.

Le Tribunal a condamné Fleurquin, pour fraude alimentaire, *à 200 francs d'amende.*

Le déficit de la gérante. — Louise Blewoye, 35 ans, domiciliée à *Lille*, rue du Faubourg-de-Roubaix, 251, avait été gérante d'une succursale des Nouvelles Epiceries du Nord, à Carvin, 20, rue de l'Espérance, pendant deux années. Au cours d'un examen de la comptabilité par elle tenue, on constata un déficit dans son exploitation de 6.750 francs.

Le Tribunal a condamné Louise Blewoye *à 4 mois d'emprisonnement* avec sursis et au remboursement de la somme de 6.750 francs à la Société des Nouvelles Epiceries du Nord, qui s'était constituée partie civile.

Mœurs. — Yves Hénaux, 22 ans, garçon boulanger à *Lille*, 142, avenue de Bretagne, était poursuivi pour outrage public à pudeur. Il a encouru 3 mois d'emprisonnement avec sursis et une amende de 25 francs.

Dans la chaussure. — J... P..., 32 ans, gérant d'une succursale des Etablissements Bata, était poursuivi pour avoir exploité sans autorisation un atelier de réparation de chaussures. Il a été acquitté.

A LA RECHERCHE DU FANTOME

Désiré Desrousseaux, 27 ans, manœuvre à Marquette 9, rue du Quai-de-la-Deûle, et le jeune A... E..., 16 ans, étaient surpris, dans la nuit du 8 septembre 1937, par un garde champêtre de Wambrechies. Tous deux étaient porteurs de deux pinces monseigneur, un marteau et un revolver.

Interrogés, ils ne purent fournir aucune excuse plausible. L'enquête a en outre démontré que Desrousseaux et A. E. étaient porteurs d'une matraque dont ils s'étaient d'ailleurs débarrassés.

Ils ont comparu devant le Tribunal pour port d'arme prohibée.

A l'audience, ils déclarèrent qu'ils s'étaient mis à la recherche d'un fantôme qui avait été signalé sur la route.

Les Tribunal les a condamnés à *25 fr. d'amende avec sursis.*

L'auto. — Conduisant une automobile, le 24 juin 1937, rue du Faubourg de Dunkerque à Armentières, Jeanne Dechert, demeurant à Wervicq, heurta un cycliste. Celui-ci, qui a encouru dans cette collision moitié de la responsabilité, a obtenu une provision de 3.000 francs. Un expert médical l'examinera. Jeanne Dechert a encouru *25 francs d'amende.*

Une rixe. — Le 24 juillet 1937, vers 22 heures, une bagarre éclatait à *Flers-lez-Lille*, dans un débit de boissons tenu par la dame Bertha Dewulf, 40 ans, cabaretière, 7, avenue Lenôtre. Plusieurs consommateurs en vinrent aux mains et une mêlée générale s'ensuivit. C'est alors que furent poursuivis pour coups : la cabaretière Bertha Dewulf ; Conrad Urbank, 32 ans, monteur à *Croix*, 44, rue Voltaire ; Ernest Demassemère, 38 ans, métallurgiste à *Croix*, 14, rue Gustave-Dubled ; François Urbank, 64 ans, graisseur à *Croix*, 44, rue Voltaire ; Gervois Delbecq, 20 ans, teinturier, 45, rue Gustave-Dubled, à *Croix* ; Léonie Dewedt, 39 ans, soigneuse à *Croix*, 1, rue Vauban ; Edmond Deroubaix, 44 ans, monteur en fonte, 174, rue du Moulin, à *Roubaix*.

Le Tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Bertha Dewulf, à 20 jours d'emprisonnement avec sursis et 25 francs d'amende ; Conrad Urbank, 25 francs d'amende ; Demassenière, 50 francs d'amende ; François Urbank, 25 francs d'amende ; Gervois Delbecq, 50 francs d'amende ; Léonie Dewedt, 1 mois d'emprisonnement avec sursis et 25 francs d'amende ; Edmond Deroubaix, 50 francs d'amende. Léonie Dewedt, qui s'était constituée partie civile et réclamait 1.301 fr. 75 de dommages-intérêts, a été déboutée et condamnée aux dépens de son intervention.

La vigilance du garde. — Le 5 janvier 1938, vers 18 heures, le garde champêtre Cormont de Lomme apercevait un individu qui demandait l'aumône dans un cafe de la rue Victor-Hugo. A Lomme. Comme cet individu était ivre, il le pria de le suivre au violon municipal. En cours de route cet individu, un nommé Henri Roose, 52 ans, manœuvre à *Lille*, 92, rue d'Austerlitz, outragea le garde en lui disant : « Quand je sortirai de prison, je te descendrai par ce que tu es trop vache ».

Roose a été condamné à *15 jours d'emprisonnement* et à une amende de 5 fr. pour ivresse.

Au café. — Le 5 janvier 1938, vers 18 h., un gardien de la paix de service place de la gare, à Lille, était informé qu'une rixe avait lieu dans un cafe de la rue de Roubaix, à Lille. Il se rendit sur les lieux avec un collègue. Tous deux entrèrent au café sis au N° 32 de la rue de Roubaix. Dans la cuisine de cet établissement, ils virent un homme qui avait la figure ensanglantée. Cet homme, qui était en état d'ivresse, lui interrogé. Il répondit aux gardiens de la paix que cela ne les regardait pas. Emmené au poste, il outragea les agents. C'est un nommé Julien Chamart, 43 ans, marchand forain, à *Lille*, 12, rue Marceau, qui a été poursuivi pour outrages, coups, ivresse. Il a été condamné à *10 jours d'emprisonnement* et une *amende de 5 francs.*

Affaires diverses. — Maurice Odevard, 57 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, a été appréhendé, le 17 décembre 1937, à Fournes, au lieudit « Le Lion Noir ». Il était en état de vagabondage. *2 mois d'emprisonnement.*

— Pour même délit, Charles Pollet, 44 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, a encouru *8 jours d'emprisonnement.*

— Pierre Braet, 24 ans, tisserand, à *Mouscron*, 82, rue du Coublé, a été appréhendé le 1er janvier 1938, par un préposé des douanes, au poste de La Marlière, territoire de Tourcoing. Braet était expulsé de France. Il a encouru *1 mois d'emprisonnement.*

PETITES NOUVELLES

Plainte pour vol. — M. François Penel, manœuvre à **Lapugnoy**, a porté plainte contre inconnu pour vol d'une somme de 300 fr. dont il a été la victime dans la journée d'hier alors qu'il se trouvait dans un café de la rue du Vieux-Faubourg.

Le compte n'y était pas. — Mme E. Metro, 69 ans, demeurant 14, rue Pombelle, a reçu la visite de deux marchands ambulants qui lui ont vendu pour la somme de 150 fr. une pièce de drap certifiée mesurant 24 mètres. Après le départ des algrefins, la brave dame s'aperçut que la pièce de drap ne comportait que 11 m. 50. Elle a porté plainte au Commissariat du 6e arrondissement.

Un piéton renversé. — Hier soir vers 20 h.45, un automobiliste M. Jean Bert, employé de cinéma, demeurant 43, boulevard de la Paix, à Mons-en-Barœul, a renversé rue du Faubourg-de-Roubaix, un employé, M. Roger Devendeville, 44 ans, demeurant 10, rue Dupleix, à Lille. L'ambulance a reconduit le blessé dont l'état n'est pas grave, à son domicile.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

Un incendie à l'Assochar. — L'Association charbonnière de Lille-Roubaix-Tourcoing occupe rue Nouvelle, à Lambersart, d'immenses locaux où sont remisés ses camions.

Dimanche, vers 21 h., un incendie se déclara dans ces bâtiments.

Les pompiers de Lille, alertés, accoururent aussitôt, et ne tardèrent pas à se rendre maîtres du sinistre.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Au marché. — Beurre, 26 à 27 fr. le kil. ; œufs, 0.65 à 0.75 la pièce.

Football. — L'AA en déplacement à Wervicq devait se mesurer contre un adversaire qui remporta le match aller, cette fois les « bleus et blancs » ont brillamment pris leur revanche et tous les équipiers sont à féliciter.

L'Aa doit jouer le premier time contre un vent violent, et mène la première attaque qui donne un corner sans suite, puis la défense locale est mise à contribution, celle-ci dégage bien et devant les bois mouscronnois une série de têtes amène le premier but pour les locaux à la 17e minute. Maus lance ses hommes, obtient deux corners consécutifs pour un penalty pour l'Aa. Lecoutre botte et égalise à la 25e minute. Mouscron obtient encore plusieurs corners, puis c'est au tour des arrières mouscronnois à se défendre, mais le time survient sur le score de 1 à 1. A la reprise, c'est au tour des Mouscronnois à jouer avec le vent, mais les « bleus et blancs » se laissent surprendre à la 4e minute sur une sortie manquée du Keeper.

L'Aa ne se décourage pas et Maus qui fut des plus magnifique, lance constamment ses avants. Lecoutre seul botte à côté du but vide, puis Vandaele fait de même, mais ce dernier égalise la marque en force après 15 minutes sur belle ouverture de Van Wass, encore plusieurs corners pour l'Aa donnent rien, puis Van Wass reprenant un dégagement, botte sur le poteau et la balle pénètre dans le but. eLs joueurs locaux ne pratiquent plus que par échappées vite brisées par une défense vigilante. A la 40e minute, Vandaele inscrit le n. 4 de prée, et deux minutes après, sur une attaque en force des « bleu et blanc » un arrière local accentue la défaite de son club.

Etat Civil. — Naissances. — Dubois Henriette, rue des Canonniers, 80 ; Marchand Claudine, chaussée de Lille, 298 ; Braeckevelt Gilbert, rue du Petit-Pont, 69 ; Verschuere Monique, rue de Menin, 84 ; Goethals Freddy, rue d'Ypres, 34 ; Wagnon Claude, et Claudine, 55, Grande-Rue ; Descampe Jean, rue du Couvent, 39 ; Castelain Georges, rue Victor-Corne ; Vandenboogaerde Georges, rue des Canonniers, 73 ; Depauw Serge, rue Courbe, 15.

Publications — Loose Camille, rattacheur, avec Vandevoorde Jeannette, ouvreuse ; Lannoo Maurice, magasinier, avec Dedmoux Marthe, papetière ; Vansteene Victor, clerc organiste avec Delporte Antonia, s.p.

Décès — Massella aMril, 67 ans, hameau du Petit-Courtrai, 98 ; Nys Walter, 2 mois, rue du Castert, 17 ; Soyez Arthur, 3 mois rue de Wattrelos, 32 ; Deman Mathilde, 45 ans, chaussée du Risquons-Tout, 214 ; Defrenne Victor, 73 ans, rue des Villas, 62 ; Boursin Léon, 80 ans, cité Tranquille, 65 ; Clément Pauline, 69 ans, rue d'Iseghem, 31 ; Heiskens Maria, 64 ans, rue du Mont-à-Leux, 146 ; Van Hoorewedet Pierre, 53 ans, rue du Phénix, 25 ; Thooft Madeleine, 27 ans, chaussée de Menin, 213

MENIN

Deux ouvriers blessés par une auto ont dû être hospitalisés

Un grave accident s'est produit lundi soir au hameau « Le Tilleul », sur la route de Menin à Roulers.

Vers 16 h. 45, les nommés Maurice Benvot-Vandewèghe, maçon demeurant rue de Bruges, 486, et Cyrille Fertin-Lioen, ouvrier du chemin de fer, demeurant même rue, 500, tiraient une charrette à bras quand, arrivés à hauteur du Café « La Ville de Deynse », ils furent accrochés par l'auto de M. A. De Jonghe, brasseur, demeurant à *St-Michel-Bruges*, qui se dirigeait dans la même direction.

Les deux hommes furent projetés avec violence sur la chaussée où ils restèrent inanimés.

Cyrille Fertin fut transporté à la clinique de M. Armand Deweerdt, 36, rue Wahis ; le chirurgien constata une forte commotion cérébrale.

Pour ce qui concerne Maurice Benoot, qui fut transporté dans la clinique, 52, rue Auguste Debune, le chirurgien, M. Rossel constata une grave blessure à la tête ainsi qu'à la cuisse droite et fracture de l'épaule droit.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

En voulant arrêter un cheval emballé, un maçon est écrasé par l'attelage

Mardi dans la matinée, le marchand de lait, M. Jérôme Dekeyser, 44 ans, demeurant 120, rue Wahis, faisait sa livraison quotidienne avec sa voiture attelée.

Vers 11 heures, il arriva dans la rue Auguste Debunne. Il servit un client. Sa fille Marthe, âgée de 17 ans, était restée sur la voiture. Tout à coup, le cheval prit le mors aux dents dans la direction de la rue du Moulin-Saint-Jean.

M. Gustave Declerck, maçon, demeurant 36, rue Auguste Debunne, voyant le grand danger, se jeta à la tête du cheval, mais il glissa et tomba à terre, et la voiture lui passa sur le corps.

M. Declerck fut relevé et transporté dans une clinique où le chirurgien, M. Rossel, constata une grave blessure à la tête, ainsi qu'une fracture de la cuisse droite et au bras gauche.

Le cheval fut arrêté dans la rue du Moulin-Saint-Jean, à hauteur de la salle « Legia » par le peintre, M. Georges Knockaert, 37 ans, demeurant 32, rue de Gheluwe.

Une partie du lait qui se trouvait sur la voiture est perdu mais, heureusement, la fille du laitier est indemne.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Lundi, vers 17 heures, arrivait de la direction « des Baraques » la camionnette d'un fabricant, M. Romain Mestdagh.

Arrivé dans la rue de Lille, à hauteur de la Pharmacie de M. Maenhout, le conducteur dut faire un brusque virage vers la gauche afin d'éviter un cycliste. A la suite de ce mouvement, la voiture accrocha un autre cycliste, M. Georges Libbrecht, forgeron, 37 ans, demeurant 94, rue Charles-Quint.

Ce dernier fut violemment projeté sur la chaussée et grièvement blessé au bras gauche, à la cuisse droite et à la main gauche. Il reçut les soins d'un médecin.

La bicyclette est hors d'usage. La police enquête.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vol à Courtrai. — Sameyn Maurice, de Courtrai, avait dérobé plusieurs pièces d'étoffes au préjudice de la firme Steverlinck à Courtrai, où il était ouvrier. Il a été condamné à un mois de prison, 182 fr. d'amende avec sursis.

Acquitté. — M. Emile Hayart, de Mouscron, comparaissait pour le vol d'une sacoche contenant 1.950 fr. et appartenant à Mlle Yvonne Verfaillie. Il a été acquitté, les faits n'étant pas établis.

Un cas de jurisprudence. — M. Charles Lebœuf, de Mouscron, avait coupé des fils de la « Distribution Radiophonique » qui traversaient sa propriété. Cette société l'assigna devant le tribunal correctionnel pour avoir détruit des fils d'utilité publique. M. Wille, de Mouscron, qui défendait M. Lebœuf, fit remarquer que la « Distribution Radiophonique » ne peut être considérée comme étant d'utilité publique, comme la Régie du Téléphone par exemple. Le défenseur déclare également que la permission accordée par le Conseil Echevinal de Mouscron, n'a aucune valeur, que dans ce cas il faut une décision du Conseil Communal. Un arrêté royal a cassé une décision analogue rendue par le Conseil Echevinal d'Anvers. Il peut tout au plus être question de tolérance. C'est dans ce sens que l'avocat demanda l'acquittement de son client. Le jugement est tenu en délibéré jusqu'à quinzaine.

Mœurs. — Joséphine Verpoort, de Courtrai, a été condamnée à 350 fr. d'amende avec sursis pour gestes indécents en présence de deux jeunes filles mineures.

Escroquerie. — Krijns Eric, de Bruxelles, voyageurs de commerce, réussit à extorquer une certaine somme d'argent au préjudice de M. Victor Verstinjn, à Oost-Roosebeke, sous prétexte qu'il avait perdu son portefeuille et qu'il n'avait plus rien pour payer son train. Il ne donna ensuite plus signe de vie. Le tribunal condamne Krijns à un mois de prison, 4.350 francs par défaut.

HARLEBEKE-LEZ-COURTRAI

Auto et moto. — Lundi après-midi, le docteur Spincemaille, de **Rumbéke**, se rendait en auto à Harlebéke où il devait rendre visite à son collègue, le docteur Yserbys, demeurant rue du Marché. Il se dirigeait vers la maison de ce dernier, quand arriva le motocycliste Albert Vandecasteele, de **Deerlyk**, venant de la direction de Courtrai. Le motocycliste entra en collision avec l'auto et fut projeté avec violence sur le pavé. Relevé avec une forte blessure au bras gauche, il fut transporté dans la maison du docteur Yserbys, où il reçut les soins nécessaires. La moto est hors d'usage.

PIPAIX

Accident d'auto. — Lundi après-midi, vers 14 h. 30, une auto venant de **Tournai**, conduite par un Tournaisien accompagné de sa femme, est allée se jeter contre un piquet de la barrière ouverte du passage à niveau de « la Baraque Festu ». Le choc fut violent : l'avant de l'auto fut fortement endommagé. Le conducteur est sorti indemne de l'accident, mais sa femme fut coincée entre l'avant de l'auto et le dossier du siège. N'ayant pas de blessure apparente, elle reçut sur place les premiers soins d'une infirmière qui vint à passer quelques instants après l'accident. Après quoi elle fut transportée en son domicile, à Tournai.

TOURNAI

Football. — L'U.S. Tournaisienne a reçu dimanche le Sporting Club de Tamise, qu'elle vainquit par 6 buts à 3. De son côté, le Racing Club de Tournai s'est rendu au terrain de Courtai-Sports, où le match se termina par un draw, chacune des équipes ayant marqué un but. Après ce dix-huitième match du Championnat de Promotion, l'Union occupe la 5e place avec 22 points et le Racing la 6e place avec 21 points.

LA VIE CORPORATIVE

La question des salaires dans la Métallurgie

La Chambre Syndicale Ouvrière l'Union de la Métallurgie de Roubaix et environs nous prie d'insérer la lettre de protestation envoyée à M. Carles, Préfet du Nord, résumant les conversations qui ont eu lieu samedi dernier, à la Commission de conciliation :

« Les délégations patronales et ouvrières des industries de la Métallurgie, de l'Automobile et du Caoutchouc de la région de **Roubaix, Croix, Wasquehal, Wattrelos, Tourcoing, Lannoy** et environs, se sont rencontrées devant la Commission de Conciliation pour essayer de se mettre d'accord sur la revendication des organisations ouvrières tendant à une augmentation de 11 % sur les salaires, cette augmentation correspondant à la hausse du coût de la vie constaté par la Commission Départementale portant le coefficient de 7.07 en mai 1937, à 7.889 en novembre 1937.

» La délégation ouvrière, malgré toute son insistance pour chercher une formule de conciliation, a rencontré de la part des délégués des Chambres Syndicales patronales, un désir formel de ne discuter sur aucune proposition de transaction.

» Conformément à la loi, M. le président de la Commission de Conciliation nous a invité à désigner nos arbitres afin d'activer la procédure d'arbitrage.

» J'ai l'honneur, M. le Préfet, de porter à votre connaissance, que les secrétaires des organisations syndicales ouvrières ont désigné M. Maurice Porreye, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, pour les représenter au cours des prochaines entrevues.

» Les délégués désignés pour développer le point de vue ouvrier sont MM. D'Hont, Jourdain, Devos, que je vous prie de bien vouloir convoquer devant les arbitres que désigneront les groupements patronaux.

« Dans cette attente, etc. — Pour les syndicats de Roubaix, Tourcoing, Lannoy : l'un des secrétaires ».

SYNDICAT DES MOYENS DE TRANSPORTS. — Réunion générale de tous les ouvriers charbonniers travaillant chez les détaillants de **Roubaix-Tourcoing**, salle des Orpheonistes, place de la Gare, à Roubaix, jeudi 13, à 18 h.